

Formation à la médiation en matière patrimoniale

Objectifs

- Comprendre les mécanismes juridiques des différentes formes d'unions.
- Identifier les enjeux et leurs conséquences patrimoniales.
- Comprendre et savoir travailler avec les représentations autour de l'argent.
- S'approprier des outils techniques, conduire une médiation patrimoniale en toute sécurité.
- Acquérir une méthodologie pour intervenir en toutes situations patrimoniales.

Thématiques

- Les enjeux des masses patrimoniales : communauté et indivision.
- Les procédures judiciaires et la médiation patrimoniale.
- Analyse de situation concrète – mise en situation.
- Regard et attentes des juges – notaires – autres professions juridiques.
- Subjectivité et approche psychosociologique de l'argent : croyances et représentations.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques, apports méthodologiques.
- Analyse de situations pratiques, étude de cas.
- Jeux de rôle et simulation de situations de médiation patrimoniale.
- Échanges avec les stagiaires.

Évaluation

- Recueil personnalisé des difficultés initiales.
- Bilan de fin de formation (oral et écrit à partir d'une grille standardisée).



Formation à la médiation en matière patrimoniale

**Pierrette Auffer, Françoise Housty et Serge Escots ;
un juge aux affaires familiales et un notaire**

TECHNIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Formation à la médiation en matière patrimoniale

Cette formation s'adresse aux professionnels de la médiation et de la médiation familiale qui souhaitent acquérir ou développer des connaissances juridiques et des compétences techniques pour conduire un processus de médiation dans le champ spécifique des questions patrimoniales de la famille. Cette formation très concrète répond à la particularité de ce type de médiation et à la complexité des éléments juridiques et psychologiques propres à ce périmètre d'intervention.

Intervenants

Pierrette Auffer est médiateur familial, avocat honoraire près la Cour d'Appel de Toulouse, auteure du *Guide de médiation familiale* et membre de l'Association Nationale des Médiateurs (ANM).

Françoise Housty est médiateur judiciaire près la Cour d'Appel de Toulouse et médiateur familial, responsable pédagogique du DEMF Toulouse Institut Saint-Simon, responsable de la pratique de la médiation au DU Médiation civile et commerciale de l'Université de Toulouse Capitole 1 et déléguée Midi-Pyrénées de l'Association Nationale des Médiateurs (ANM).

Serge Escots est anthropologue, thérapeute familial, consultant en pratiques médico-sociales, chercheur en sciences sociales et chargé de cours en thérapie familiale à l'Université Toulouse - Jean Jaurès. Il a fondé et dirige l'Institut d'anthropologie clinique.

Un juge aux affaires familiales, juge compétent des procédures en matière de Partage.

Un notaire.

TECHNIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Formation à la médiation en matière patrimoniale

Lieu : Institut d'anthropologie clinique – Toulouse

Public : groupe de 8 à 15 participants ;
professionnels formés à la médiation, médiateurs généralistes et médiateurs familiaux

Durée : 4 jours (28 heures)

Dates : à déterminer

Inscriptions en ligne et tous renseignements

Web : i-ac.fr

Mail : iac@i-ac.fr

Tél-Fax : 05 62 17 20 86

Courrier : Institut d'anthropologie clinique
29 chemin des Côtes de Pech David
31400 Toulouse